



Un proprio loin de ses locaux,et un locataire qui se prend pour u

Par **citouille**, le **20/09/2010** à **21:18**

BonjourrnJe viens d'amenagé dans un appart ou les proprio ne vivent pas,en absence de ceux ci des locataires se prennent pour les concierges,le propriétaire ma signalé de ne pas me laisser envahir par ceux là.rnMais le jour de mon demenagement,j ai pu trouve sur ma porte un autocollant me signalant d aller eteindre ma cave.rnCelle ci a une minuterie,qui fonctionne tres bien mais si l on laisse l interrupteur allume a chaque declenchement de la minuterie generale la cave s allume et s eteind avec la minuterie.rnUn voisin qui se prends pour un concierge ma meme insulté en me racontant que ce n etait pas un jeune con de 30 qui allait faire la loi,car en absence du propriétaire c etait lui le chef,rajoutant que j allais pas faire de vieux os dans cet immeuble.rnJe ne sais comment reagir car il est agé,je ne voudrais pas le brusquer mais lui faire comprendre qu il doit rester a sa place de locataire.rnQue puis je faire et que me conseillez vous merci.

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **22:34**

Rien. simplement, rien. Vous le laissez braire dans le vide tant qu'il ne dépasse pas certaines limites. S'il dépasse les limites :rn rnS'il vous insulte devant un témoin qui accepte d'en témoigner en justice, vous portez plainte pour injure. rn rnSi vous avez le même bailleur, vous mettez en demeure le bailleur de faire cesser les troubles de son locataire en vertu de l'Article 6-1 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989, si par exemple, il continue à coller des choses sur votre porte (tout en rappelant à votre bailleur que l'extérieur de la porte est de son ressort et qu'il doit procéder aux réparations)